



LE 16 OCTOBRE 2015, TOUS ENSEMBLE À ANNECY !

Le 5 juin 2015 à l'appel des organisations syndicales du ministère du Travail et des Unions Locales de syndicats de salariés, plus de 500 personnes se sont rassemblées à Annecy pour soutenir notre collègue inspectrice du travail de Haute Savoie, mise en cause par l'entreprise TEFAL pour recel et violation du secret professionnel.

(Cf notre article disponible à
cette adresse :<http://www.ugff.cgt.fr/spip.php?article5048>)

Le tribunal correctionnel d'Annecy a décidé de renvoyer l'affaire au 16 octobre 2015 à 14h00. Par notre mobilisation, nous soutenons tant le salarié de TEFAL (lanceur d'alerte qui a eu le courage de révéler les manœuvres de son employeur en direction du préfet et du directeur du travail de Haute-Savoie) que notre collègue inspectrice du travail, qui était la cible de ces manœuvres et a en conséquence subi des pressions de la part de sa hiérarchie dans le but de l'empêcher de mener à bien son travail de contrôle.

Le Statut des fonctionnaires, qui offre garanties d'abord pour les citoyens, est la cible de nombreux politiques par des déclarations des plus libérales. En 2003, le Conseil d'Etat a rappelé que les principes statutaires fondamentaux de la fonction publique, dont la garantie de l'emploi, sont « destinés à assurer l'égal accès aux emplois publics, à garantir les fonctionnaires contre l'arbitraire et le favoritisme et à donner à la puissance publique les moyens d'assurer ses missions sur tout le territoire dans le respect des règles d'impartialité et de continuité »

Aussi, nous appelons tous les agents de la Fonction Publique de l'Etat, et tout particulièrement ceux du grand est, à se rassembler le 16 octobre 2015 à 13 heures devant le tribunal correctionnel d'Annecy. Le bureau de l'UGFF-CGT sera représenté lors de ce rassemblement.

Le bureau de l'UGFF-CGT

[lien vers le site du syndicat CGT des Inspecteurs du Travail](#)

[lien vers l'appel intersyndical, du Ministère du Travail, à mobilisation](#)